

Le 30 juin 2021

**Compte-rendu de la Commission locale de  
développement rural de La Roche-en-Ardenne  
À la maison de village de Warempage, le 29/06/21**



Présents : Guy Gilloteaux, Patrick Volvert, Josette Fauconnier, Noémie Vanbelinghen, Léon André, Etienne Jacques, Geert Van den Broeck, Jean-Michel Bodelet, Hubert Batteux, Annie Duterme, Karim Achour, Christiane Collinet, Eric Mathias, Charles Louis, Pascal Lucas et Henri Collard, Nathalie Antoine, membres de la CLDR ;

Invitée : Hilde Vervaecke ;

Bureau d'études Orthogone : Gwenaël Devillet et Pierre Poncelet ;

FRW : Catherine Servotte et Alain Jacquet.

Excusés : Marie-Michèle Halez, Philippe Poncelet, Sophie Molhan, Dominique Gillard, Céline Fripiat, Claude Peremans, Séverine Georges, Didier Hozay, Myriam Dings.

\* \* \*

⇒ L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

0. Introduction
1. Approbation du PV du 02/06/21
2. La stratégie du PCDR : présentation par Orthogone, questions, ajouts... – validation

**PAUSE de 19h30 à 20h**

3. Priorisation des projets : explication de la méthode puis vote individuel et anonyme
4. Présentation des actions de l'ADL
5. Découverte des résultats du vote / répartition en lots
6. Les suites

## 0. Introduction

Catherine Servotte, FRW, accueille les participants et les remercie pour leur présence.

Elle se réjouit de retrouver les membres de la CLDR pour cette réunion en présentiel, même si les mesures sanitaires restent de rigueur.

De plus, cette réunion est une étape importante dans le processus d'élaboration du nouveau PCDR, avec la validation de la stratégie et le choix des projets.

## 1. Approbation du PV de CLDR du 02/06/21

Suite à un oubli, le compte-rendu n'a pas été envoyé ; mille excuses. Son approbation est donc reportée à la prochaine réunion. Néanmoins, la FRW en parcourt les grandes lignes pour rappeler à chacun les éléments les plus importants.

## 2. La stratégie du PCDR

### ⇒ Rappel du cadre

Catherine Servotte rappelle l'importance de la stratégie, qui fixe le développement souhaité de la commune pour les 10 prochaines années.

Quatre réunions de groupes de travail et 6 réunions de CLDR ont permis d'aborder cette stratégie sous différents angles et d'effectuer un tri parmi les nombreux projets évoqués. Une réunion technique entre la commune, l'auteur de PCDR et la FRW a affiné les résultats de cette phase de réflexion.

Avec l'invitation à la réunion, les participants ont reçu le tableau de synthèse établi par Orthogone, avec la liste des projets au regard des 6 objectifs de développement.

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) doit être composé de 6 parties :

- 1/ L'analyse des caractéristiques socio-économiques de la commune
- 2/ La synthèse des résultats de la participation citoyenne
- 3/ Le diagnostic partagé
- 4/ La stratégie à 10 ans (défis et objectifs)
- 5/ Les projets pour atteindre les objectifs
- 6/ Le tableau récapitulatif

La partie 5 du PCDR présente en détail l'ensemble des projets et actions sous forme de fiches-projets, plus ou moins détaillées selon leur proximité dans le temps (explication et justification du projet, lieu, porteur du projet, partenaires, estimatif financier, etc. pour les fiches prioritaires, explication et justification pour les projets de moyen terme et simple descriptif pour les projets à plus long terme). A ce stade, il faut donc déterminer quels sont les projets à étudier en priorité car tous ne pourront voir le jour en même temps !

Il est donc essentiel de répartir les projets en différents lots dont la réalisation sera échelonnée sur les 10 ans de validité du PCDR.

- Le Lot 1 : les projets et actions à réaliser dans les 3 ans.

- Le Lot 2 : les projets et actions à réaliser dans les 4 à 6 ans.
- Le Lot 3 : les projets et actions à réaliser dans les 7 à 10 ans.

Le Lot 0 est un lot à part : il reprend les projets qui répondent à la stratégie élaborée par la CLDR mais qui sont déjà en cours. Et les recommandations communales invitent la Commune et ses partenaires (DNF, ADL...) à une attention particulière pour les sujets concernés.

En réponse à des questions de la CLDR, deux compléments sont apportés :

- Le taux de subvention n'est pas repris à ce stade et ne doit pas influencer sur le vote. En effet, au fil des 10 ans du PCDR, les modalités de subventionnement peuvent changer ainsi que les moyens financiers de la commune ; mieux vaut se concentrer sur l'intérêt des projets.
- Le PCDR doit faire l'objet d'une approbation globale par la CLDR, puis le Conseil communal et le Gouvernement wallon. Ensuite, lors de sa mise en œuvre, chaque projet, éventuellement actualisé, passera par un nouvel accord.

### ⇒ Présentation de la stratégie, par Orthogone

Après un rappel des principes du développement durable et des défis rochois, Gwenaël Devillet présente les propositions de modifications à apporter à la stratégie.

#### **Quelques améliorations au niveau des objectifs :**

✓ *Des reformulations*

Objectif 1 : Optimiser (plutôt qu'augmenter car il y a déjà une série d'actions en place) l'offre et la qualité des services à la population.

Objectif 5 : Développer les activités liées au tourisme durable (au lieu de 'Développer les entreprises et le tourisme') ; les entreprises/commerces/économie étant repris dans l'objectif suivant.

Objectif 7 : Soutenir les productions locales (au lieu de 'Développer les productions agricoles et sylvicoles locales') de manière à y intégrer l'activité économique au même titre que l'agriculture et la sylviculture.

✓ *Une fusion de 2 objectifs*

Au regard des discussions menées dans les réunions et du type de projets retenus, l'objectif 4 'Augmenter la biodiversité' fusionne avec l'objectif 5 'Diminuer l'empreinte carbone de la commune' et les intitulés deviennent l'objectif 4 'Utiliser et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales'. Par ailleurs, la diminution de l'empreinte carbone est intégrée dans les référents, en lien avec l'identité de la commune, rurale et verte.

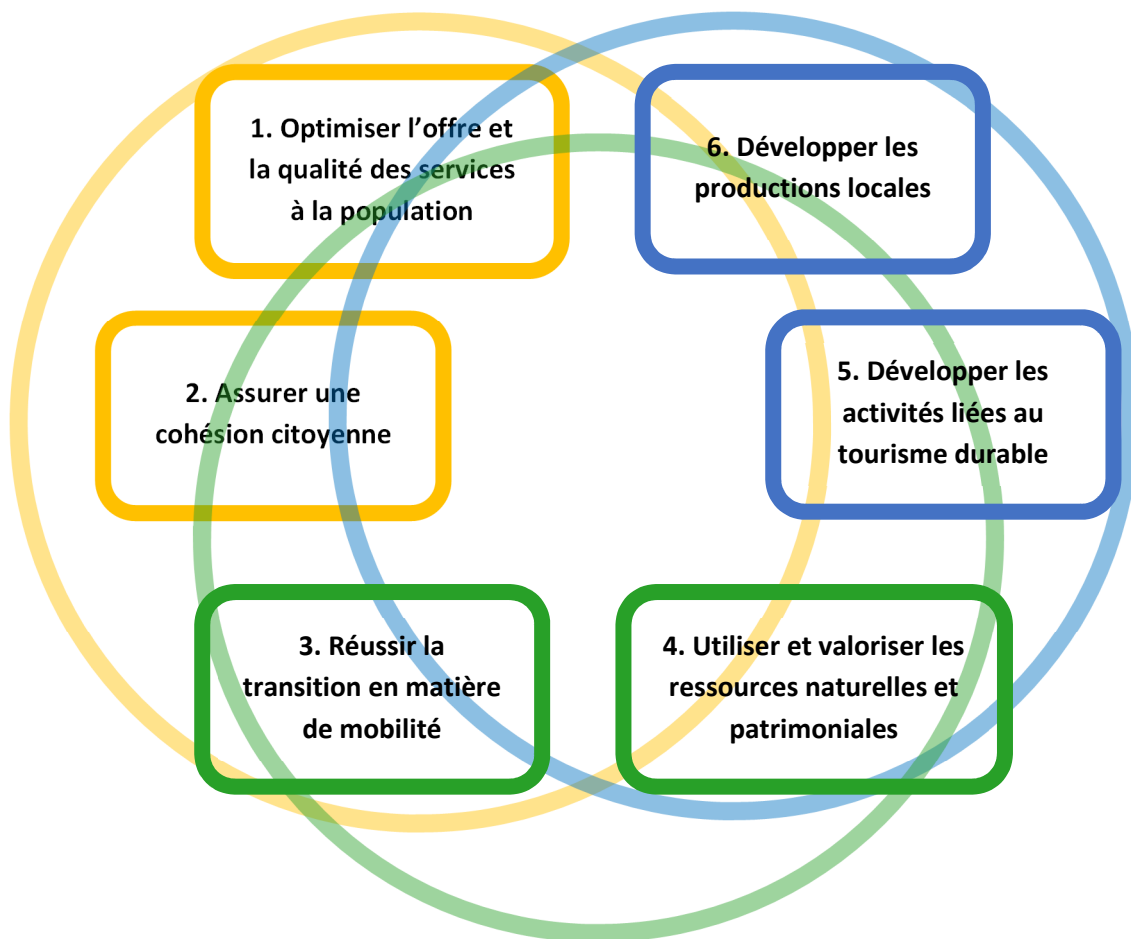
#### **Quelques modifications au niveau des projets :**

- Rénovation de la place et fontaine à Halleux : supprimé après débat par la CLDR (projet émanant d'un seul habitant, le reste du village étant étonné et pas forcément au courant de la présence des anciens bacs à eau ; choix de privilégier plutôt l'espace de rencontre près de la maison de village, qui par ailleurs est repris dans les projets du PCDR) ;
- Le projet relatif aux aînés est scindé en deux projets :
  - Valorisation des aînés comme ressources
  - Poursuite des aides et services aux aînés ;
- Rénovation du chalet du ski à Samrée : supprimé par la Commune ;
- NOUVEAU ! Création d'espaces valorisant le patrimoine funéraire : proposition qui vise à rassembler en un ou plusieurs lieux les anciennes stèles abandonnées ayant un intérêt historique, architectural, artistique... (cf. exemple d'Houffalize). Ce projet répondrait à

plusieurs objectifs : retrouver de la place dans les cimetières communaux, répondre à une obligation légale (Décret) qui impose à la Commune d'entretenir les pierres funéraires patrimoniales... et proposer un nouveau mode de découverte de la commune. Ce projet est donc différent du cimetière forestier où il s'agit d'accueillir des cendres ou des dépouilles, ce qui implique le respect d'une législation très précise ;

- NOUVEAU ! Soutien à la création de nouvelles formes de production agricole : proposition qui va permettre le développement des produits liés à la diversification agricole via par exemple, la mise à disposition de terrains communaux pour développer les productions locales de type maraichage, agroécologie...

La stratégie modifiée repose sur 6 objectifs :



Orthogone passe en revue les arbres stratégiques (arborescence défi/objectif/projets), cf. document de la FRW en annexe. Chaque projet est placé en regard d'un seul objectif pour faciliter la lecture, mais il est évident qu'il concoure bien souvent à plusieurs objectifs.

La CLDR est invitée à réagir : les objectifs sont-ils représentatifs des **attentes** de la CLDR / population ? Ciblent-ils les **enjeux** importants pour la Commune dans les 10 ans ? Manque-t-il un projet?...

### Réactions de la CLDR :

- Les deux projets relatifs à l'habitat et au logement ne devraient-ils pas être fusionnés ? Les deux approches sont complémentaires. Le plan vise une réflexion générale sur la localisation idéale de futures logements, les aspects d'aménagement du territoire, les outils à développer, les recommandations pour l'intégration... Le projet relatif à la construction est plus concret... à condition d'identifier des lieux où construire.
- La construction d'une passerelle sur l'Ourthe peut-elle faire l'objet d'un projet transcommunal avec Houffalize ? Oui, pour autant que le projet réponde aux objectifs de développement du PCDR d'Houffalize (ce qui est le cas) et que le PCDR de Houffalize soit valide, mais le projet ne doit pas nécessairement y être repris tel quel.
- La location de vélos électriques ne va-t-elle pas entrer en concurrence avec le privé ? Il faudra effectivement analyser la situation et jouer la complémentarité en fonction des besoins (nombre de vélos à louer), des types de vélos, des partenariats...
- Au niveau de la mobilité lente, quel est l'objectif de la réhabilitation des sentiers ? L'intérêt touristique est évident, mais il ne faut pas négliger l'aspect citoyen, la possibilité pour les habitants de rejoindre d'autres villages sans utiliser leur voiture. Il faut estimer l'intérêt de chaque tronçon, sans vouloir tout rouvrir à tout prix, et ne pas oublier la charge que représente l'entretien de ce réseau.
- Et le sentier didactique de Samrée ? Il est repris dans le placement de panneaux didactiques aux « hot spots » touristiques.
- Guy Gilloteaux a été interpellé à plusieurs occasions sur le fait qu'il n'y avait pas de grande salle à La Roche centre. Mais, cette demande n'est pas revenue lors des réunions de consultation (même si la participation était moins importante à La Roche centre que dans les villages) ... et les membres de la CLDR ne demandent pas à rajouter un projet de ce type. Le sujet avait été abordé lors d'une réunion de la Commission et les participants avaient estimé qu'il y avait assez de salles dans les villages. Par ailleurs, l'aménagement de l'ancienne gare de La Roche reste une piste possible.

La validation de la stratégie est une étape importante, mais pas une fin en soi. Des modifications seront encore possibles lors des prochaines réunions, à l'occasion de l'étude des fiches-projets. Au niveau des projets, des changements de priorités sont également possibles en fonction des besoins et des opportunités. Et lorsque le PCDR sera approuvé, la commune pourra introduire un nouveau projet par 5 ans. Tout n'est donc pas figé dès cette réunion !

### **→ Au terme de la discussion, la CLDR valide la proposition de stratégie.**

#### 3. Priorisation des projets

En réunion, chaque membre de la CLDR reçoit trois tableaux de vote, un pour chaque défi. Il s'agit ainsi de prioriser des projets dans les trois défis afin d'avoir un équilibre dans la mise en œuvre de la stratégie. Chaque ligne des tableaux reprend l'intitulé d'un projet, avec des remarques à prendre en compte, la transversalité, une estimation du coût... et une case pour le vote. Chaque membre est invité à voter individuellement, défi par défi.

Pour chaque projet, le votant indique si le projet doit être classé en priorité 1, 2 ou 3 (1 = lot 1 ; 2 = lot 2 ; 3 = lot 3) et en veillant à répartir les projets de manière équitable dans les 3 lots (exemple : pour le défi 2 qui contient 16 projets, le votant doit répartir 5 ou 6 projets dans chaque lot, ainsi la répartition est équilibrée dans les différents lots).

Pour un choix judicieux et le plus objectif possible, les participants sont invités à réfléchir aux questions suivantes : est-ce que le projet ou l'action...

- permet d'atteindre les défis et objectifs fixés ?
- est transversal (il répond à plusieurs objectifs) ?
- est collectif et équitable ?
- sera fréquemment utilisé ?
- répond à un besoin urgent, de moyen terme ou sera opportun dans plusieurs années ?
- est facilement réalisable (suffisamment précis...) ?
- a un réel effet de levier sur le développement communal ?
- suscite la mobilisation des habitants ?

Ensuite, pour calculer le résultat global, les votes individuels sont additionnés (1 point pour le lot 1, 2 points pour le lot 2 et 3 points pour le lot 3). Les projets qui ont obtenu le moins de points sont donc prioritaires. Si des votants ont laissé des cases « vierges » dans leurs tableaux, on considère que ces projets n'ont pas retenu l'intérêt du votant et reçoivent 3 points.

Orthogone et la FRW dépouillent les votes durant la présentation de l'ADL.

#### 4. Présentation des actions de l'ADL, par Noémie Vanbelinghen

Les actions de l'Agence de Développement Local Houffalize – La Roche-en-Ardenne peuvent se structurer en 5 axes :

##### **1. Accompagnement des porteurs de projet**

Dans un objectif de création d'activités, l'ADL aide les porteurs de projet au niveau de :

- Mise en contact auprès des structures d'accompagnement adéquates pour le lancement de l'activité, comme Créajob (couveuse d'entreprises), Challenge...
- Informations sur les données économiques du territoire (ex : secteurs en recherche d'emplois)
- Relais d'études de marché, informations sur la concurrence
- Promotion des nouveaux acteurs économiques du territoire et insertion dans le tissu local

##### **2. Cadastre des données économiques sur la Roche**

En mai 2021, l'ADL a réalisé un cadastre des besoins des entreprises et indépendants. Les principaux secteurs en demande sont les suivants :

- secteur industriel (opérateurs de production, caristes)
- secteur de la construction (isolation, menuiserie, électricité, machiniste)
- technicien(ne) de surface
- vente
- HORECA (plonge, serveur, commis)

Par ailleurs, l'ADL tient à jour différentes données économiques (nombre d'établissements en fonction des postes salariés, salariés et indépendants par secteur d'activités...).

##### **3. Dynamisation du secteur commercial**

L'ADL a notamment mis en place deux initiatives :

- Les chèques commerces : le projet existe depuis 2017 et concerne 81 commerces. Au total, cela a permis de réinjecter 49.512 € dans l'économie locale.
- La vidéo promotionnelle : il s'agit de la réalisation d'une capsule vidéo destinée à mettre en avant les commerçants de la commune à travers la diversité de produits qu'ils proposent. Diffusion via les réseaux sociaux et le site internet de la commune.

#### **4. Valorisation du territoire**

Deux projets sont en cours de réflexion :

- Etablir une image de marque « Consommons local » : en partenariat avec le Parc Naturel des Deux Ourthes, l'ALD Tenneville-Sainte-Ode-Bertogne et la commune de Gouvy, il s'agit de valoriser une image propre aux artisans du territoire. L'idée étant de favoriser les partenariats (ex : les prestataires touristiques seront sensibilisés à la promotion de produits locaux) ainsi qu'une dynamique de promotion du terroir à travers l'organisation de marchés et d'évènements.
- Collaborations avec les organes de développement touristique du territoire pour la mise en place de projets partagés : des partenariats avec les Syndicats d'Initiative, la Maison du Tourisme, le GAL Pays de l'Ourthe sont en cours afin de favoriser les complémentarités sur le territoire (ex : packages d'inspiration, expositions, ...)

#### **5. Formations**

L'ADL organise des formations à destination de différents publics.

Ce 29 juin, une formation validante dans le cadre de la phytolice était organisée à Hubermont. 25 agriculteurs de la commune de la Roche y ont participé.

D'autres formations sont en réflexion :

- Séance d'information sur le module de formation « Je monte ma boîte » de l'IFAPME
- Formations spécifiques à certaines professions (ex : vente)

La CLDR pose quelques questions et échange avec la Coordinatrice de l'ADL.

#### **5. Résultats du vote et répartition en lots**

Les résultats sont découverts en séance et sont repris en annexe.

**Ndlr : la FRW a refait un comptage des votes et il n'y a aucune erreur.**

Cette proposition de répartition dans le temps va permettre de structurer le travail sur les fiches-projets rédigées par Orthogone, avec l'aide de la CLDR (pour préciser, en groupe de travail, des projets qui le nécessitent). Mais, cette priorisation n'est pas irréversible. En effet, en cours de rédaction du PCDR et même par la suite, un projet pourra encore changer de lot selon qu'une opportunité se présente ou qu'au contraire le projet n'est pas encore assez précis. De même, une action pourrait encore 'bouger' si par exemple, elle est déjà entamée ou si elle doit précéder idéalement un projet.

Vu l'impact financier du travail de rédaction des fiches, le vote de la CLDR sera présenté au Collège le 7 juillet. Si des changements sont apportés, la CLDR en sera informée lors de la prochaine réunion.

Le travail de la CLDR n'est donc pas terminé. Dans un premier temps, il faudra étoffer le contenu des fiches prioritaires, puis il s'agira, en septembre, de relire le travail de l'auteur.

#### **Réactions de la CLDR :**

- Les résultats sont assez serrés ; plusieurs projets ont le même nombre de points, aucun n'a le maximum ni le minimum. Cela montre la diversité des centres d'intérêts des membres de la CLDR.

- Ce vote était difficile car il faut brasser beaucoup de choses en peu de temps, mais c'est un exercice intéressant.
- Les membres de la CLDR sont issus de différents villages et donc les projets généralistes (sécurité routière...) ont tendance à l'emporter sur les projets plus locaux.
- Les villages peu ou pas représentés à la CLDR sont défavorisés pour leurs projets locaux.
- Le lot 1 compte finalement peu de « gros » projets (financièrement). Vu l'objectif de cohésion citoyenne, les participants proposent de faire remonter deux projets de lieux de convivialité dans le lot 1, à savoir les projets de Cielle et de Mierchamps. Ces villages n'ont pas d'autres projets. A Mierchamps, c'est le moment d'agir tant que la motivation est importante. Cette proposition sera soumise au Collège.

## 6. Les suites

Voici les prochaines étapes de l'élaboration du nouveau PCDR :

- 7 juillet : réunion de Collège pour confirmer la composition des lots et donner le feu vert à Orthogone pour la rédaction des fiches-projets.
- Août/septembre : Orthogone rédige les fiches-projets.
- Mardi 14 septembre : réunion de CLDR ⇒ présentation des fiches par Orthogone + autres réunions/visites de terrain à prévoir.
- Décembre : la CLDR valide le 1er projet et le PCDR.
- Dans la foulée : approbation du PCDR & 1<sup>ère</sup> convention par le Collège. A cette date, la DGO3 a 15 jours calendrier pour remettre un avis de recevabilité nécessaire pour le Conseil Communal.
- Janvier 2022 : réception par la Commune de l'avis de conformité de la DGO3 sur le PCDR.
- Février 2022 : approbation du PCDR & 1<sup>ère</sup> convention par le Conseil ▶ présentation par Orthogone et FRW // La CLDR est la bienvenue à cette séance.
- Mars 2022 : reproduction du dossier et dépôt.
- Avril 2022 : présentation au Pôle Aménagement du Territoire
- Puis approbation par le Gouvernement wallon.

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance.

Pour la FRW,  
Catherine Servotte et Alain Jacquet



N°	Intitulé du projet	Transversal	Remarques	Coût	DR	Faisabilité	VOTES
1	Création de places d'accueil pour les enfants en bas âge	1-2	Manque de places surtout dans les villages; co-accueil agrandi à La Roche et nouveau site à l'école de Ortho mais essentiel pour les jeunes	€€€	(oui)	+++	23
2	Aménagements de sécurité routière	1-2-3-5	Aux abords d'écoles, marquages au sol, signalisations, aménagement des routes régionales dont la traversée de Beausaint pour les usagers	€€€€	oui en partie	++	24
3	Travail de lobby envers les opérateurs pour améliorer la connectivité	1-5	La Roche reprise en zone blanche, certains villages souffrent d'une mauvaise connexion internet	0		++	26
4	Extension et aménagement des abords de la salle de Halleux (dont plaine de jeux)	1-2		€€€	oui	+++	26
5	Réalisation d'une opération "cellules commerciales vides"	1-5-6	Artisans? Producteurs locaux? Magasin éphémère (pop-up)? Réflexion sur les types de projet potentiel et réalisation; remembrement complexe...	€€€		++	26
6	Organisation d'un petit marché de producteurs de la commune	5-6		€		+++	26
7	Réalisation d'un plan "logement et habitat"	1-2-3-4	Plan qui inclut une offre de places à bâtir; des habitats à louer attractif, en considérant les villages autant que	€		+++	27
8	Valorisation et entretien du petit patrimoine, restauration et « transmission »	1-2-3-4-5	Inventaire en cours; imaginer des brochures thématiques, articles dans le bulletin communal, sur l'appli de La Roche, valoriser aussi dans les	€€	oui en partie	+++	28
9	Construction de logements pour personnes âgées + intergénérationnel + tremplin + petits logements familiaux au centre-ville	1-2-3-4-5	Pas encore de terrain/site en vue; à préciser au niveau de la localisation	€€€€	oui	++	29
10	Placement de panneaux didactiques aux « hot spots » touristiques	5	Fange de Samrée, Cheslé, Cheslin, etc ; le contenu des panneaux est en lien avec le site et spécifique à chaque site	€		+++	29
11	Création de lieux d'échange entre citoyens : Service d'échange local (SEL), Repair café, boîte à dons/livres	1-2		€		+++	30
12	Mise en place de navettes régulières au départ de La Roche (Marloie – Libramont – Champlon...)	1-3-5		0		+	30
13	Renforcement de la mobilité lente	1-3-5	Etude, connexions dont réhabilitation des sentiers utiles intra et intervillages, sensibilisation, accessibilité, équipements, cours et réseau supra-communal...	€€€€	oui	+++	30
14	Organisation d'actions liées à la transition/conscientisation du citoyen au respect de la planète	2-3-4	Actions pour la planète type « todolistclimate.be »; achat groupé de tonneaux d'eau de pluie; actions de sensibilisation à la protection du	€€		+++	30
15	Valorisation du Deister	3-4-5	Liaison douce (tracé à imaginer et étudier la question d'une boucle pour les habitants et touristes entre le cœur de ville, le château, le Deister, le parc / arborétum et le parc à gibier - tenir	€€€	oui en partie	++	30
16	Mise en valeur du Cheslé à Bérismenil	4-5	Trouver un partenariat institutionnel (Musée des Celtes à Libramont? Université?) et plancher sur un projet pertinent, respectueux du site et	€€		+	30
17	Réalisation d'aménagements et promotion de La Roche-en-Ardenne comme étant une destination PMR	1-3-5	Aménagements dans les espaces, balades et bâtiments publics + sensibilisation des commerçants	€€€	oui en partie	+++	31
18	Actions de conscientisation des habitants / touristes à la qualité et propreté du cadre de vie / nature	1-4-5	Dont panneaux didactiques sur la faune et la flore, la biodiversité...	€		+++	31
19	Etude et valorisation du site du musée des Grès	2-5	Musée en perte de vitesse, pour lequel la Commune s'est engagée à le maintenir jusqu'en 2022; étude de positionnement sur les fonctions du	€€€€	oui à voir	++	31
20	Rénovation de l'ancienne école de Cielle en maison de village (dont relance du comité des jeunes)	1-2		€€€€	oui	+++	32
21	Actions d'accueil et d'intégration des nouveaux habitants	2	Vade-mecum à réactualiser + "journée" à organiser	€		+++	32
22	Mise en valeur des paysages	4-5	Via circuit; travail scientifique + travail pédagogique à creuser	€€		+++	32
23	Création d'un espace de rencontre à Mierchamps	1-2	Terrain privé actuellement (donc tenir compte d'un achat; le propriétaire n'est pas contre vendre une partie de son terrain) situé au	€€€	oui	+	33
24	Valorisation des aînés comme ressources	1-2	Témoignages de guerre ou de l'histoire passée ; partage de connaissances potagères ou générales (ex : via SEL, ateliers	€		+++	34
25	Découverte de la commune par geocaching	4-5	Porté par les opérateurs touristiques; utiliser l'inventaire du petit patrimoine notamment	€		+++	34
26	Valorisation de la balade autour du lac de Nisramont	5	Projet supracommunal avec Houffalize; consulter le DNF	€€	oui en partie	++	34
27	Création d'une zone conviviale/plaine de jeux à Bérismenil	1-2-5	Pas encore de terrain/site en vue; à préciser au niveau de la localisation mais idéalement en face de la maison de village (terrain privé qui n'est pas à vendre) pour en faire bénéficier ses usagers (actu : une cour	€€€	oui	+	35
28	Poursuite des aides et services aux aînés	1	Exemple: remise à niveau auto-école/cours de conduite	€€		+++	35
29	Création d'espaces valorisant le patrimoine funéraire	4-5	De nombreuses stèles ou monuments funéraires sont en train de "dépérir", et ne sont pas entretenus : déplacement des pierres et	€€	oui	++	35
30	Création de coopératives énergétiques à partir de ressources locales	2-4	Sources privilégiées : le solaire et la biomasse (bois local, effluents d'élevage) sont des sources d'énergie acceptées/acceptables, l'eau et	€		++	35
31	Rédaction d'une charte pour l'organisation d'un événement durable à l'attention des programmeurs et participants	3-4-5		€		+++	36
32	Soutien à la création de nouvelles formes de production agricole	6	Mise à disposition/location de terrain pour projets de maraichage, agro-écologie...	€		++	36
33	Rénovation du site de l'ancienne gare à La Roche	1-2-4	Site d'intérêt et communal, occupé actuellement par les ateliers communaux (qui devraient avoir quitté les lieux dans environ 6 à 7 ans	€€€€	oui	+	37
34	Mise en place à La Roche-en-Ardenne d'un service de location de vélos électriques et de vélos adaptés	1-3-5		€		++	38
35	Soutien au remembrement des petites parcelles privées forestières	6	Nombreuses petites parcelles privées sur la commune...; partenariat avec la Cellule d'appui des petits propriétaires forestiers (soutien	€		+++	38
36	Rédaction d'articles dans le bulletin communal liés à la convivialité et au bien-vivre ensemble	2	Sujets : rappel des activités/horaires des agriculteurs, de ce qui fait la vie à la campagne, respect des voisins/locaux... sur le ton de l'humour	0		+++	39
37	Promotion du covoiturage	1-2-3		€		+++	39
38	Création d'un réseau de chaleur (ex : salle de Samrée et quartier de la piscine à La Roche-en-Ardenne)	4	Préciser et confirmer les lieux cités, investiguer d'autres sites	€€€€	oui	++	40
39	Création de passerelles sur l'Ourthe (gué des Ondes entre Hubermont et Nadrin, entre Nisramont/Maboge)	3-5	Identifier si la commune est bien propriétaire des lieux; consulter le Contrat Rivière, le SPW gestionnaire de la rivière et le DNF; projet	€€€	oui	++	40
40	Achat et aménagement du terrain attenant à la maison de village de Beausaint (dont plaine de jeux)	1-2	Le terrain appartient à un privé	€€€	oui	+	41
41	Relance du comice agricole	6		€		++	41
42	Réaménagement des horaires du Proxibus	1-3-5		0		++	42
43	Création d'un atelier rural	6	Lieu à préciser	€€€€	oui	++	42
44	Aménagement d'un cimetière forestier ou forêt cinéraire	1-2	Trouver un site pour développer ce projet, le retenir par rapport au territoire provincial et en concertation avec le DNF; visite à prévoir à Habay ou Fauvillers	€€		++	45
45	Rénovation des locaux du football et du terrain de tennis à Bérismenil	1-2		€€€€		++	46

Faisabilité : + faible; ++ moyen; +++ fort

€ : Petit (< 10.000 €)

€€ : moyen (10,000 à 100,000)

€€€ : élevé (100,000 à 500,000€)

€€€€ : très élevé (+ de 500,000€)